

Comment lever des fonds auprès des particuliers sur la plateforme Crowdcube

Vous êtes client d'une startup ou utilisateur d'une application qui enregistre un développement fulgurant, et vous aimeriez bien investir dans cette entreprise ? À titre individuel, il se peut que cela ne soit pas dans vos moyens. Et s'il était possible d'ouvrir son capital en tant que jeune pousse à des particuliers ? Qonto et Finary ont récemment fait ce choix.

Maddyness s'est intéressé à ce phénomène, qui a explosé ces dernières semaines et s'est rapproché de Crowdcube. Autant orientée BtoB que BtoC, cette place de marché est en pôle position en Europe en matière d'investissements individuels dans les entreprises privées. Elle aide ces dernières à ouvrir leur capital aux particuliers. Mode d'emploi.

TL ; DR :

Crowdcube s'adresse à la fois aux investisseurs et aux entreprises. Une approche « win-win » pour les deux parties ;

Crowdcube simplifie l'achat et la vente d'actions dans les entreprises à forte

croissance les plus intéressantes d'Europe ;

Crowdcube travaille en majorité avec des entreprises soutenues par des VC (fonds d'investissement en capital risque) ou business angels et les aide à transformer leurs clients, utilisateurs, et partenaires en actionnaires ;

Jusqu'à présent, un particulier ne pouvait investir dans une startup que via la BPI, avec un montant minimum de 3000€. Avec Crowdcube, devenez actionnaire de la startup en laquelle vous croyez à partir de 10 euros ;

Vous pouvez ainsi vous créer un portefeuille d'entreprises en démarrage, en croissance et soutenues par du capital-risque ayant le potentiel de générer des rendements importants ;

Crowdcube sécurise et gère l'actionnariat dans sa totalité, s'assurant que les droits et les devoirs de chacun sont bien respectés.

« Notre mission est de démocratiser l'investissement dans les entreprises privées, en le rendant plus facilement accessible à tous ceux qui veulent prendre part à l'histoire et au succès des entreprises auxquelles ils croient, et pour les entreprises de pouvoir justement offrir cela à leur communauté » , rappelle Pauline Pham, manager France de [Crowdcube](#).

Vous êtes une entreprise

Le 21 avril 2022, [Qonto](#) (spécialiste de la gestion financière des entreprises), a procédé à sa première ouverture de capital aux privés et a levé 5 millions d'euros en 6h30 via Crowdcube. Pour son co-fondateur et CEO Alexandre Prot, *« ces nouveaux investisseurs vont nous aider à façonner notre produit tout en contribuant à notre succès aux côtés des investisseurs actuels. Nous sommes très enthousiastes à l'idée d'être la première licorne européenne à inviter notre communauté à investir dans notre entreprise, et fiers qu'ils aient été si nombreux à participer. »*

La plateforme, qui a aussi séduit des entreprises comme Monzo (levée record de 1,2 million d'euros en 96 secondes, suivie en 2018 d'une autre levée de 20 millions en quelques jours), Mindfulchef et [Finary](#) dernièrement, semble ici proposer une alternative très efficace. Comment transformez sa communauté de clients en actionnaires engagés et investis en ouvrant son capital à des particuliers qui ne sont pas encore vos clients mais souhaitent investir ?

Plus qu'une levée de fonds, Crowdcube aide à accélérer votre croissance en décuplant le pouvoir de votre communauté. En étant présent sur cette plateforme, vous attirez l'investissement.

Votre entreprise doit avoir levé des fonds institutionnels.

Elle doit être basée dans l'Union européenne ou au Royaume-Uni.

Elle ne peut pas être une société cotée, une entreprise individuelle ou une filiale.

Elle ne doit pas être impliquée dans le développement immobilier, dans la réalisation de films ou de productions théâtrales.

Vous êtes un particulier

Pour constituer un portefeuille de startups et de scaleups européennes, vous devez d'abord devenir membre de Crowdcube (inscription gratuite, rapide et facile). Vous pouvez ensuite commencer à découvrir les entreprises ouvertes à l'investissement.

Une fois l'entreprise choisie, cliquez sur « Invest Now » (en haut à droite de la page de présentation de l'entreprise). Effectuez alors votre paiement, à partir de 10 euros seulement (l'investissement doit être un multiple exact du prix de l'action).

Une fois que l'entreprise a atteint son objectif de levée, vous disposez d'une période de rétractation de sept jours, pour revoir votre investissement ou l'annuler (pour cela, il vous suffit de contacter le support de Crowdcube).

Depuis votre compte Crowdcube, vous pouvez suivre l'évolution de l'entreprise dans laquelle vous avez investi, celle de vos actions, et pouvez voter pour toute décision importante. Comme si vous étiez membre du Conseil d'administration.

Attention : Crowdcube n'a pas pour mission de vous conseiller dans vos investissements. Il s'agit de capital-risque.

À tout moment, vous pouvez revendre vos actions mais il est mieux d'attendre que l'entreprise dans laquelle vous avez investi se développe jusqu'à sa cotation en bourse, qu'elle soit rachetée par une plus grande entreprise ou que la direction de l'entreprise rachète les actions des investisseurs.

Concernant les allègements fiscaux, vous bénéficiez de deux dispositifs : le FCPI (Fonds commun de placement dans l'innovation) et le FIP (Fonds d'investissement de proximité).